



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E2012

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 02/08/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1976

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANNONAY 76 B 23

Siret : 305 801 326 00029

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 16 9447

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 140747022

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 140747022

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : SOCEBAT

4 ROUTE DE LAMASTRE  
07160 LE CHEYLARD

Téléphone : 04 75 29 00 85

Portable :

Site Internet :

E-mail : socebat@orange.fr

Responsabilité légale :  
CHAREYRON NATHALIE GÉRANTE

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 16/06/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.